

**Avis de la commission
départementale d'aménagement
commercial de Loir-et-Cher**

Réunie le 30 octobre 2019, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a émis un avis favorable au projet présenté par la « SCI IMMO BLOI », à BILLOM (63160), exploitante, en vue d'étendre un ensemble commercial par la création d'une enseigne « JOUR DE FÊTE », d'une surface de vente de 1 135,60 m², à SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41350), sur la ZAC des Perrières.